

MAIRIE D'ESCHENTZWILLER



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU SAMEDI 28 MARS 2026

Document publié sur le site internet de la commune d'Eschentzwiller le ...^{1^{er}} avril 2026

Réunis en séance selon les conditions de droit commun, sous la présidence de Monsieur le Maire Gilbert IFFRIG, maire sortant, puis sous la présidence de Mme Adrienne CAMPILLO, la plus âgée des membres du conseil pour l'élection du maire, puis enfin du maire nouvellement élu.

Monsieur Gilbert IFFRIG souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 10h00.

Présents

19

Gilbert IFFRIG, Patricia ROLLAND, Noël MULLER, Adrienne CAMPILLO, Florian VOGEL, Sophie BOEGLIN, Arnaud SCHMITT, Julie SECKLER MARTINEZ, Raphaël SCHWEITZER, Anne SCHICKLER, Loïc BURGET, Camille PASCAL, Luc QUARRE, Alexandra BIEHN, Yoann BUSSELOT, Jean-Jacques VOGELSPERGER, Christelle THERRIE, Pierre LIPP, Denise HERTH

Absents excusés et non représentés

0

Absents non excusés :

0

Ont donné procuration :

0

Secrétaire de séance : M. Florian VOGEL

Secrétaire auxiliaire de séance : Mme Séverine AUGEREAU, secrétaire de Mairie

Ordre du jour de la séance selon la convocation adressée par mail aux conseillers le mardi 24 mars 2026 :

I/ ADMINISTRATION GENERALE :

- A) Installation des conseillers municipaux dans leurs fonctions par le maire sortant.
- B) Election du Maire
- C) Fixation du nombre d'adjoints
- D) Election des adjoints
- E) Lecture de la Charte de l'Elu Local
- F) Fixation des indemnités de fonction
- G) Délégation de compétences du conseil municipal au maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.
- H) Approbation du règlement intérieur du conseil municipal
- I) Divers

Le Président de séance

Le secrétaire de Séance

La secrétaire de séance auxiliaire

I/ ADMINISTRATION GENERALE

A. INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DANS LEURS FONCTIONS PAR LE MAIRE SORTANT

Les conseillers municipaux ont été installés dans leur fonction par le maire sortant.

B. ELECTION DU MAIRE

M. Gilbert IFFRIG ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

C. FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le point a été approuvé à l'unanimité créant ainsi 4 postes d'adjoint au maire.

D. ELECTION DES ADJOINTS

La liste Patricia ROLLAND ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Mme Patricia ROLLAND, M. Noël MULLER, Mme Adrienne CAMPILLO et M. Florian VOGEL.

E. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Monsieur le Maire procède à la lecture de la charte de l'Elu local.

F) FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION

Le point est approuvé à l'unanimité.

G) DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

Le point est approuvé à l'unanimité.

H) APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le point est approuvé à l'unanimité.

I) DIVERS

Questions diverses.

Tout l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 11h10.



Le Maire,
Gilbert IFFRIG

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la commune sur www.eschentzwiller.fr

Un exemplaire papier est également mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Le Président de séance



Le secrétaire de Séance



La secrétaire de séance auxiliaire

